

Définir un standard, aller au-delà.

Garantir l'excellence dans la gestion des sinistres

Chez Chubb, nous considérons que chaque sinistre est le moment clé pour démontrer la valeur de notre service, de notre soutien et de notre réputation. Nous nous engageons à aller au-delà de vos attentes, en proposant une expérience unique et personnalisée au moment du sinistre.

Les valeurs qui nous distinguent en matière de gestion des sinistres :



1. Spécialistes du risque

Nos gestionnaires indemnisation sont des experts dans leur domaine. Ils sont habilités à intervenir sur tous types de dossiers, qu'ils soient internationaux ou locaux, complexes ou simples, de grande ou de petite ampleur.

Chubb met en œuvre son expertise pour mobiliser le partenaire idéal à chaque besoin, apportant des solutions aux sinistres les plus complexes. Nos équipes indemnisation travaillent en étroite collaboration avec nos souscripteurs, adoptant une approche intégrée pour comprendre en profondeur chaque risque.

Chubb est un acteur d'envergure mondiale, présent localement dans 54 pays et capable d'intervenir dans plus de 200 pays grâce à un réseau de partenaires. Nous apportons une expertise adaptée à la culture de nos clients ainsi qu'aux marchés et aux divers environnements réglementaires dans lesquels ils évoluent.

+43 000

collaborateurs
dans le monde

+200

pays et territoires
couverts





2. La recherche de solutions

Notre équipe expérimentée gère votre sinistre de façon personnalisée et propose des solutions innovantes.

Tous les sinistres survenant en France sont attribués à une équipe dédiée garantissant ainsi proximité et efficacité. La stabilité de nos équipes permet à nos gestionnaires de sinistres de tisser des relations durables avec nos clients et de bien connaître leur activité.

Nos gestionnaires de sinistres sont responsabilisés et assurent souvent le suivi complet des dossiers, de l'ouverture à la clôture.

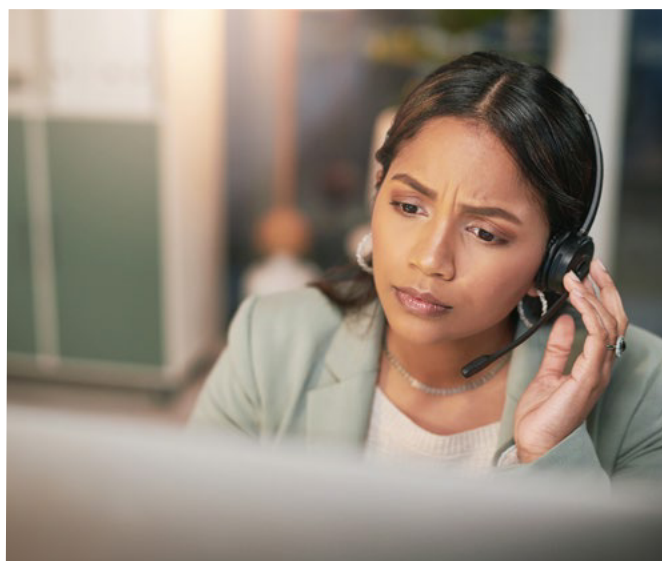


3. Un accompagnement fiable

Chubb définit un standard qui fait notre fierté et notre reconnaissance.

Nous cherchons constamment à perfectionner notre gestion des sinistres en tenant compte des retours de nos clients et courtiers, et en misant sur des échanges constructifs.

Nous mesurons notre efficacité grâce aux feedbacks clients, enquêtes de satisfaction, réclamations, compliments, distinctions, retours de partenaires et courtiers, témoignages et sessions de questions/réponses.



Pour en savoir plus, veuillez contacter votre représentant Chubb.

Le contenu de ce document est fourni uniquement à titre d'information générale. Il ne constitue pas un conseil personnalisé ni une recommandation, pour une personne ou une entreprise, concernant un produit ou un service. Veuillez vous reporter à la documentation de police émise pour connaître l'intégralité des conditions et modalités de la couverture.

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374. Chubb European Group SE est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) située 4, Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 09